



Numéro 57

Juin 2010

SPECIAL MOBILISATION

Sommaire :

- Page 1 :

Edito par J. Durand

- Page 2 :

Appel du SNADCGT

Compte-rendu de la
Rochelle ...

- Page 3 :

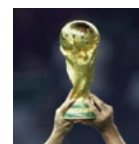
appel unitaire ...
Les MANIFS ...

- Page 4 :

Les brèves par J.
Durand.

Et quelques dessins
ici et là ...

La coupe est pleine ...!! non, pas celle là ...



Une augmentation annoncée du taux de cotisation des fonctionnaires, (10,55 % au lieu de 7,85 %), [ndlr : c'est simplement une baisse de pouvoir d'achat ...!!], le recul de l'âge légal de la retraite..., la remise en cause de certaines majorations familiales, (départ en retraite avec 3 enfants ...), la refonte de la pénibilité, (qui ne serait plus «pour tous» mais individualisée ...), la loi sur la mobilité qui ouvre la brèche du licenciement des fonctionnaires..., les suppressions d'emplois ..., des conditions de travail déplorables ...

vous en voulez encore ...?

La suppression de la demi-part pour les veufs et les veuves ..., la future remise en cause même de la pension de reversion ..., remise en cause du mode de calcul de la retraite ... (alignement sur les 25 meilleures années...), abaissement des objectifs de dépenses de l'assurance maladie ..., un ministre de la république (intérieur) condamné par la justice... toujours ministre..., un sénateur (un sage, dit-on ...) condamné lui aussi par la justice toujours sénateur...

on continue ...!!!

Suppressions de certaines «niches fiscales», bien sûr, pas celles qui toucheraient les classes les plus élevées, mais plutôt la prime pour l'emploi..., les 10% de déduction sur les pensions et retraites..., donc... une hausse d'impôt pour les revenus les plus faibles ...,

Un million de retraités vivent sous le seuil de pauvreté ...etc ...

Malheureusement on pourrait encore continuer, mais est-ce bien nécessaire ? alors n'oubliez pas ...

le 24 juin tous dans la rue ...

«Il ne suffit pas de boucler une ville, un village, d'apeurer un pays, pour empêcher le peuple de gronder. Il ne suffit pas de s'exprimer devant des parterres serviles et muets pour convaincre un peuple qui va se révolter». Extraits de : chronique de l'humanité ordinaire de Serge Portelli.

Succès de l'action à l'ENBD : Une étape importante de la mobilisation en douane

Plus de 150 douaniers, venus parfois de loin, ont répondu à l'appel de la CGT et se sont portés ce 11 juin 2010, à la rencontre de notre ministre de tutelle François BAROIN qui assistait aux cérémonies du 50ème anniversaire de l'aéronautique douanière à La Rochelle. Lors d'un bref entretien avec les représentants du SNADCGT, Le ministre a assuré qu'il serait attentif à ces questions et que l'audience du 25 juin devrait définir la méthode pour les traiter. (le compte rendu complet est [ici](#))



bientôt la retraite à 70 ans
MÉTRO, BOULOT, CAVEAU!



Le 24 juin, par la grève et les manifestations, imposons d'autres choix pour le service public, l'emploi, les retraites et les salaires !

Les manifestations du 27 mai ont rassemblé près d'un million de salariés des secteurs public et privé, des privés d'emplois, des jeunes et des retraités. **La dynamique de la mobilisation est en marche.**

Dans le cadre de l'appel unitaire à la mobilisation le 24 juin, le SNAD CGT appelle tous les douaniers à s'inscrire dans cette journée d'action, à se mobiliser par la grève et à participer massivement aux manifestations.

Le plan de rigueur du gouvernement se traduit par l'aggravation de la baisse des moyens de fonctionnement des administrations. Dans cet environnement, si les douaniers ne montrent pas, eux aussi, leur détermination à défendre leurs missions, leurs emplois, leurs moyens et leur statut, c'est l'avenir même du service public douanier qui peut être menacé.

C'est dans ce contexte de réduction budgétaire, qu'il faut mener le combat essentiel sur la problématique du financement des retraites, en posant en premier lieu la question de l'emploi et du niveau des rémunérations.

Cette journée d'action doit nous permettre d'affirmer haut et fort que d'autres choix de société sont possibles et indispensables.

C'est pourquoi le SNAD CGT revendique :

- ▶ l'arrêt des suppressions d'emplois en douane afin d'assurer nos missions avec efficacité et de favoriser une amélioration des conditions de travail ;
- ▶ le maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans à taux plein ;
- ▶ la prise en compte des propositions des organisations syndicales sur le financement des retraites garantissant le niveau des pensions ;
- ▶ une amélioration du dispositif de reconnaissance de la pénibilité du travail des emplois classés en surveillance et la reconnaissance de nouvelles situations de travail pénible en douane.

Rien n'est encore joué, tout est à conquérir.

Tous ensemble nous pouvons gagner sur le dossier des retraites qui est le socle commun du système social Français, sur l'emploi en douane, pour un service public douanier socialement et économiquement utile et sur les salaires.



Communiqué commun CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA Appel à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA se sont réunies le lundi 31 mai 2010 pour faire l'analyse de la journée de mobilisation du 27 mai pour l'emploi, les salaires et les retraites et pour envisager les suites.

Elles portent une appréciation positive sur la dynamique de mobilisation qui a rassemblé les salariés du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes alors que les annonces gouvernementales, notamment de reporter l'âge légal de départ en retraite, ont été faites 3 jours avant cette journée.

Les organisations syndicales rappellent que :

- la remise en cause de l'âge légal à 60 ans est inacceptable et injuste, en particulier elle fait porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler tôt et les travailleurs et travailleuses les plus précaires ;
- la reconnaissance de la pénibilité est incontournable et ne peut se concevoir à partir d'un examen médical ;
- la question des nouvelles ressources reste pleine et entière ;
- La situation de l'emploi se dégrade, notamment pour les jeunes et les seniors, nécessitant une autre politique de l'emploi.

Les orientations du gouvernement ignorent l'essentiel des exigences formulées par les organisations syndicales.

Le gouvernement, avec mépris, a affirmé vouloir maintenir le cap sans prendre en compte la mobilisation des salarié(e)s. Il écarte toute idée d'un véritable débat et distille son projet au fil de l'eau. C'est inacceptable.

Le gouvernement reste campé sur l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à la retraite. Taxation des hauts revenus et des revenus du capital, harmonisation éventuelle entre le public et le privé... autant d'incertitudes et d'inquiétudes sur ses véritables intentions !

Rien n'est joué ! Le projet de loi devrait être présenté autour du 18 juin. L'intersyndicale se retrouvera régulièrement tout au long du processus qui court jusqu'à l'automne. Elle précisera ses analyses, continuera à faire connaître ses propositions et affinera ses mots d'ordre. Elle continuera à convaincre les salarié(e)s que leur intervention est indispensable.

Elles décident et appellent les salarié(e)s du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin 2010.

Les RENDEZ-VOUS

ALES : 10H. devant Fabio Lucci

BAGNOLS s/ CEZE : 17 H. 30 Devant la Poste

NIMES : 16 H. Départ Préfecture, A. Courbet, Gambetta et Maison Carrée

BEZIERS : 10 H. Bourse du travail

MONTPELLIER : 15 H. au PEYROU

BREVES :

EDUCATION :

La majorité des états aux US sont "en faillite" et, par conséquent, ce sont tous les services publics et leurs salariés qui pâtissent des réductions budgétaires drastiques. Dans le collimateur actuellement: les services publics d'éducation. Des milliers d'écoles publiques non "performantes" ont été fermées (ou vont l'être à brève échéance) et leur personnel licencié ou en passe de l'être. Et, évidemment, ces écoles "non performantes" sont situées dans les ghettos et autres quartiers pauvres.

Attention danger : sachant que c'est le pays de référence de notre nain nazi...

Retraites : un oubli qui en dit long...

Dans son article « Financement des retraites : l'enjeu des cotisations patronales », Bernard FRIOT, professeur d'économie et sociologie à l'université Paris X, écrivait : « On oublie toujours, quand on raisonne sur l'avenir des retraites, que le PIB progresse d'environ 1,6 % par an, en volume, et donc qu'il double, à monnaie constante en 40 ans.

C'est pourquoi nous avons pu multiplier par 4,5 les dépenses de pension depuis 1960 ». Pourquoi une information aussi déterminante est-elle censurée ?

petit calcul facile :

- En effet : si aujourd'hui 10 actifs produisent un gâteau de 100 et qu'ils ont à charge 4 retraités. C'est 14 personnes qui se partagent un gâteau de 100. Ainsi la part de chaque personne est de $(100 : 14)$ soit 7,14.



- Si dans quarante ans, 10 actifs produisent un gâteau de 200 et qu'ils ont à charge 8 retraités. Ce seront 18 personnes qui se partageront un gâteau de 200. Ainsi la part de chaque personne sera de $(200 : 18)$ soit 11,1.

C'est limpide !

Il sera donc possible de financer des retraites au même niveau qu'avant leurs réformes à remonter le temps.

C. BOUTIN a été contrainte de refuser la coquette somme de 9500 euros que lui avait généreusement octroyée l'Elysée pour une «mission» sur la mondialisation!!!



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

☐ prendre contact

☐ me syndiquer

Signature :

Nom :

Service :

Adresse :

Ville :

Prénom :

Indice :

Telephone :

Bulletin à renvoyer à :

SNAD-CGT - Local Syndical - 244 rue Marcel Pellissier - 30021 NIMES CEDEX 1